

Déroulement de l'entreposage des emballages vides

1. Déclaration

La déclaration des dépôts pour emballages vides doit être effectuée à l'avance via l'online service centre www.bernexpo.ch/osc (Login) sous la rubrique prestations de service. Nous proposons 3 variantes de services, dépôts pour emballages vides, dépôts pour emballages vides express et dépôts pour emballages pleines. Les informations suivantes sont à indiquer au moment de la commande:

- Adresse du commettant, l'adresse de l'exposant, l'adresse de facturation
- Indication du numéro de la halle et du stand
- Personne de contact sur place, y compris numéro de téléphone portable
- Volume approximatif des emballages vides/pleines en m³

Sans déclaration préalable, les emballages vides ne pourront pas être collectés. Les formulaires ad hoc peuvent être retirés pendant le montage au bureau de la foire, halle 2.1.

2. Préparation des emballages vides

Les emballages vides sont préparés sur le stand. Ils doivent être conditionnés de manière compacte, ficelés et comprimés. Les emballages qui ne sont pas correctement préparés seront laissés sur place ou préparés selon les consignes par le prestataire de logistique et refacturés au tarif de CHF 74.– par heure (fournitures comprises).

3. Etiquetage

L'ensemble des emballages vides, autrement dit chaque paquet, devra être correctement étiqueté (à l'avant de la palette). Vous recevrez les étiquettes au bureau de la foire dans la halle 2.1. Veuillez noter que les chariots doivent également être étiquetés.

- étiquette blanche dépôt pour emballages vides
- étiquette jaune dépôt pour emballages vides expresse
- étiquette orange dépôt pour emballages pleines

4. Collecte des emballages vides

Les emballages vides annoncés et étiquetés seront collectés sur le stand. Le volume en m³ effectif sera communiqué et confirmé par écrit par le collaborateur logistique sur le moment ou au cours de la foire. Toute erreur constatée doit être communiquée immédiatement pour que les réclamations puissent être vérifiées au moment du transport de retour. Après la restitution le changement des m³ du dépôt pour emballages vides / pleines ne sera plus possible.

5. Retour des emballages vides

Les emballages vides seront livrés sur les stands dès la fermeture de la foire. Le dépôt d'emballages vides expresse sont livrés le jour même, dans les 2 heures après la fermeture de la foire. Les autres emballages vides seront livrés plus tard ou le jour d'après. Les emballages pleines seront livrés au moment conclu. Si une mauvaise marchandise a été livrée ou un manquant a été constaté nous vous prions de bien vouloir vous adresser directement à un collaborateur logistique sur place.

6. Dommages

Après le retour de la marchandise nous vous prions de vérifier l'intégralité et l'état. Des éventuelles réclamations sont immédiatement (dans le 24 heures) à communiquer au prestataire logistique.